Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 60 (1922)
Heft: 25

Artikel: Ruse enfantine
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-217289

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

douce bienfaisance, une vie paisible et une instruction libérale également répandue dans la population. »

Cela est écrit le 22 mai 1855.

Le nom de Berthe est si bien demeuré populaire dans le canton de Vaud que cette même année, 1855, qui vit l'inauguration du chemin de fer Yverdon-Bussigny, les spectateurs ayant, à la vue de la première locomotive qui faisait un essai, dit : « Oh ! qu'elle file bien ! » (c'est Baron qui le rapporte), il fut décidé à l'unanimité par les organes compétents que cette locomotive s'appellerait « La reine Berthe ». Je crois bien que ce ne devait pas être la seule du genre.

Et puis, ce qui nous plaît par dessus tout chez Baron, c'est son sens de l'équité, sa révolte contre l'injustice, son courage de dire ce qu'il pense. Plusieurs pages du manuscrit sont consacrées à un éreintement de Jean-Jaques Rousseau, dont la conduite vis-à-vis de Mme de Warens offusque son cœur droit :

« Jean-Jaques, par une ingratitude inouïe, diffama sa généreuse bienfaitrice en donnant une indiscrète publicité à ses faiblesses, vraies ou prétendues. Ayant convenu dans ses *Confessions* que personne n'est exempt de faiblesses, il aurait bien dû par égard ne pas publier celles de Mme de Warens. C'est un enfant qui a battu sa nourrice. Mme de Warens a réfuté les insinuations de Rousseau dans les Mémoires de sa vie et de ceux de son fidèle Claude Anet, mais qui ne furent publiés que vingt ans après à Chambéry... »

Les insinuations de Jean-Jaques Rousseau étaient d'autant plus déplorables que l'illustre Genevois, dans ses *Confessions*, comme dans ses autres ouvrages, était d'une sincérité théâtrale plus que d'une sincérité absolue. On le prend trop au sérieux.

Baron nous donne une courte biographie de Mme de Warens. Il cite l'extrait textuel des registres baptistères de la ville de Vevey : 1699, avril. Françoise-Louise, fille de M. Jean-Baptiste de la Tour, et de Dame Jeanne-Louise Warnery, a été baptisée le 5 et a eu pour parrain son père et sa mère.

Ayant perdu sa mère, et fille unique, l'orpheline, qui était d'un physique séduisant, épousa M. Loys de Villardin de Lausanne, seigneur de Warens, non pas par inclination, mais parce que son père, s'étant remarié, avait voulu trouver un parti à sa fille unique, qui eût préféré — on ne lui laissa pas le choix — M. de Tavel. Désillusionnée, elle s'enfuit un jour — elle avait 24 ans — à Evian, se mit sous la protection du roi de Sardaigne, qui lui constitua une rente viagère, moyennant quoi, retirée à Annecy, elle embrassa le catholicisme. Regretta-t-elle sa fugue, la jolie campagne Pré des Bassets où du temps de Baron on conservait encore le souvenir, dit-il, « des divertissements champêtres auxquels les bons villageois de Montreux et des environs étaient invités pendant l'après-midi des dimanches de la belle saison, divertissements suivis d'une collation de crème, de fruits et de gâteaux sous les frais ombrages de la colline des Crêtes et dont la famille de la Tour faisait courtoisement la dépense. »

Tout cela nous reporte bien loin en arrière, au réel bon vieux temps, et c'est précisément pourquoi le *Conteur*, ami indéfectible du passé, observateur prudent du jour, ne manque pas à son devoir en parlant ici de la reine Berthe et de Mme de Warens.

L. Mogeon.

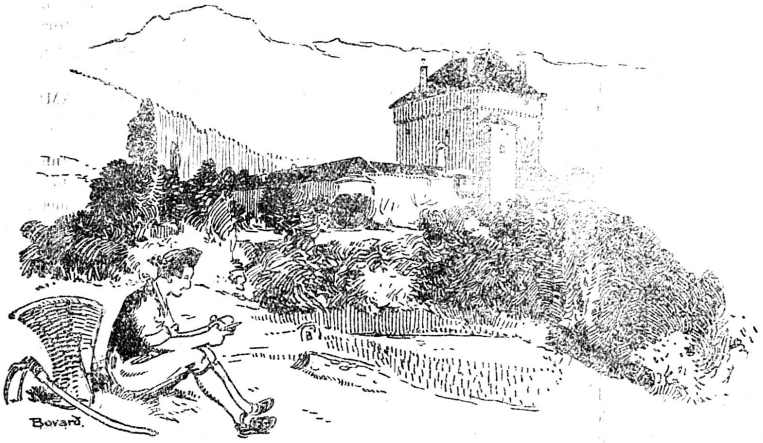

LES CHATEAUX ROMANDS

CHATEAU DU CHATELARD

Le pittoresque donjon du Châtelard domine le bassin du Léman du haut d'une colline cônique, couverte de vignobles. C'est le plus beau site de la contrée et la terrasse du château offre l'une des vues les plus variées et les plus belles de la Suisse.

Le Châtelard, autrefois Castellarium, fut construit en 1440 par Jean de Gingins, sur les ruines d'une forteresse féodale beaucoup plus ancienne. Sa construction fut une œuvre considérable ; les habitants de Montreux et des villages voisins travaillèrent à tour de rôle à l'érection des fortifications qui l'entouraient et devaient les protéger eux et leurs biens, en cas de danger.

C'était alors un château magnifique avec donjon et tours, et son étendue était sensiblement plus grande que la construction actuelle. L'ambassadeur milanais Aplano le qualifiait de « palais au sein d'une forteresse ».

En 1476 les gens du comte de Gruyère le saccagèrent et le brûlèrent. En 1478, deux marchands allemands, forts de l'appui des Bernois, maîtres des Quatre Mandements d'Aigle, prirent possession de la baronnie du Châtelard en garantie d'indemnités qu'ils prétendaient leur être dues par Amédée de Gingins. Moyennant le paiement d'une somme, les deux Allemands étaient disposés à rétrocéder la seigneurie aux de Gingins. Mais ceux-ci, ruinés par le pillage de leurs biens et les guerres de Bourgogne, ne purent racheter le Châtelard : ce fut le duc de Savoie qui l'acquit.

Amédée de Gingins, tuteur des enfants de son frère Pierre, devint châtelain du Châtelard pour le prince de Savoie ; il réintégra sa baronnie et fit reconstruire le château ruiné. En 1490, la seigneurie du Châtelard fut rendue aux héritiers de Pierre de Gingins. Son fils aîné acheva la restauration du château seigneurial.

En 1550, le château fut vendu au comte de Challant ; dès lors, il passa de mains en mains. On relève parmi ses propriétaires successifs, la ville de Vevey en 1571, le baron d'Aubonne en 1594, la famille de Blonay en 1596, les de Tavel en 1704, Emmanuel Bondély jusqu'en 1798, époque à laquelle la commune acheta une grande partie des biens du château ; puis les Dubochet, les Marquis, et enfin, en 1900, le syndic de la commune du Châtelard, M. Emile Vuichoud.

MM. Dubochet et Marquis, en particulier, restaurèrent le château avec beaucoup de goût, tout en lui conservant son caractère de manoir féodal.

Le château actuel est une tour carrée et massive, les murs ont 1 m. 70 d'épaisseur, avec portes en fer et fenêtres grillées. Un couronnement en briques, semblable à celui du château de Lausanne, termine la partie supérieure de l'édifice.

Ici, également, la légende tisse ses merveilleux récits : c'est Berthold, baron du Châtelard qui revenait dans son pays, avec son ami, Henri de Blonay, après avoir pris part aux guerres entre Conrad, roi de Transjurane et Hugues, roi de Bourgogne ; ils s'arrêtèrent sous les tours du château de Vufflens, charmés par la beauté des jeunes prisonnières qu'ils avaient aperçues aux fenêtres, et dont ils firent leurs épouses.

Quand on a évoqué les souvenirs historiques que rappellent ces fières murailles, l'imagination se reporte avec plaisir aux romances du passé.

« Abandonnée à elle-même, a dit Eugène Rambert, l'imagination vaudoise tourne aisément à la pastorale. Pourquoi s'en étonner ? Ce pays, ce lac, ce ciel, tout nous y convie. Ce goût vaut mieux que beaucoup d'autres. »

M. D. P.

SUR LE RAIL

Un ami du «Conteur» veut bien nous communiquer les vers que voici, absolument inédits et qui évoquent le souvenir des polémiques auxquelles donna lieu la construction de nos premiers chemins de fer.

La politique est à la baisse,
Qui la détrône ? La vapeur :
Reine du jour, chacun s'empresse
D'être honoré de sa faveur.
Ce n'est que rails, wagons, machines,
Ces mots nouveaux remplissent l'air.
Que de gens sont sur les épines
Avant d'être en chemin de fer.

Jacques plaide pour la Rasude
Et Guillaume pour St-Germain.
Tel ou tel propose une étude,
Voulant être sur le chemin.
Si la Côte s'émeut et gronde,
A Lavaux c'est un bruit d'enfer.
L'ouest arrange tout le monde,
Messieurs : point de chemin de fer.

A Morcles on veut, quoi qu'il arrive,
Un tout petit embranchement.
Le conseil voit en perspective
Une gare au bout de la Dent.
On franchira, ça n'est pas bête,
Le Mont-Rose comme un éclair.
Si la convention est faite
Ce n'est pas le chemin de fer.

Si la vigne et l'agriculture,
Plaident en faveur du wagon,
Monsieur cuir et Dame voiture
L'enverraient au diable, dit-on.
Maint aubergiste a la tremblette :
Il craint que ça lui coûte cher.
Les piétons sans boire quartette
Passeront en chemin de fer.

Le pays va changer de face :
Les Chinois nous visiteront,
Et sur l'alpe au sommet de glace
Les Esquimaux patineront.
Et pour moi, quel bonheur insigne,
Je pourrai visiter la mer
Et même y pêcher à la ligne
En prenant le chemin de fer !

11 février 1853.

(Communiqué par M. S. de Lerber-Glayre à M. Ch. Grenier, Bussigny.)

Ruse enfantine. — Une fillette, arrivant à l'école, demande à la maîtresse :

— M'oiselle !

— Que veux-tu, Lydia ?

— Quand on n'a rien fait, est-ce qu'on est puni ?

— Quelle question ! Mais, petite nigaude, tu sais bien que lorsqu'on n'a rien fait on n'est pas puni.

— Eh ! bien, M'oiselle, je n'ai pas fait mes « V... ches ».

Au restaurant. — Le garçon : M'sieu est content ?

— Oui, mais vous avez oublié quelque chose avec le bifteck.

— Quoi donc ?

— Une hache...

Au recrutement. — Le major à la recrue : Vous êtes, je crois, dessinateur ?

— Humoriste, oui, mon major ; je fais des charges.

— Des charges ! Je vous incorporerai dans la cavalerie !